

Annexe 17  
SYSTEME D'INFORMATION ET DE  
COMMUNICATION ADMINISTRATIVES  
SICAD

GUIDE DU  
CITOYEN

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

REFERENCE : Arrêté du Ministre de la Culture en date du .....

Organisme : Ministère de la Culture (Direction des Arts plastiques)  
Domaine de la prestation : Arts Plastiques  
Objet de la prestation : attestation professionnelle en Arts Plastiques

Conditions d'Obtention

- le demandeur doit être un artiste plasticien adhérent à l'union des artistes plasticiens .

Pièces à fournir

- Copie de la carte d'adhésion à l'union des artistes plasticiens  
- Curriculum vitae  
- Demande au nom du ministre de la culture

Etapes de la prestation

Intervenants

Délais

Etapes de la prestation	Intervenants	Délais
- Dépôt du dossier demandé - Délivrance de l'attestation à la personne concernée	- le demandeur - direction des Arts Plastiques	4 jours après le dépôt du dossier

Lieu de dépôt du dossier

Service : Direction des Arts Plastiques de l'architecture et des métiers artistiques  
Adresse : 39 Rue Asdrubal - Lafayette-Tunis

Lieu d'Obtention de la prestation

Service : Direction des Arts Plastiques de l'architecture et des métiers artistiques  
Adresse : 39 Rue Asdrubal - Lafayette-Tunis

Délais d'Obtention de la prestation

4 jours à compter de la date de dépôt du dossier à la direction des arts plastiques

Références législatives et réglementaires

- Décret n°95-1283, du 17 juillet 1995 fixant la liste des attestations administratives pouvant être délivrées aux usagers par les services du ministère de la culture et les établissements et entreprises publiques sous sa tutelle .

Annexe 18  
SYSTEME D'INFORMATION ET DE  
COMMUNICATION ADMINISTRATIVES  
SICAD

GUIDE DU  
CITOYEN

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

REFERENCE : Arrêté du Ministre de la Culture en date du .....

Organisme : Ministère de la Culture (Direction des Affaires Administratives et Financières)  
Domaine de la prestation : Les marchés publics  
Objet de la prestation : nantissement des marchés publics passés avec le ministère

Conditions d'Obtention

- Existence d'un marché signé par le Ministère et le fournisseur concerné .  
- Enregistrement du marché signé entre le ministère et le fournisseur .

Pièces à fournir

- Une demande au nom du Ministre de la culture comportant le numéro du compte bancaire du fournisseur et le nom de l'agence bancaire .  
- Une copie originale du marché signée et enregistrée .

Etapes de la prestation

Intervenants

Délais

Etapes de la prestation	Intervenants	Délais
- Dépôt d'un dossier comportant les pièces sus-visées au bureau d'ordre central . - Délivrance d'une copie du marché enregistré portant mention du nantissement	Le titulaire du marché  le bureau des marchés relevant de la direction générale des services communs	3 jours à compter de la date de dépôt du dossier

Lieu de dépôt du dossier

Service : Bureau d'ordre Central du Ministère de la Culture  
Adresse : Rue du 2 mars 1934- la kasbah- Tunis-1006

Lieu d'Obtention de la prestation

Service : Bureau d'ordre Central du Ministère de la Culture  
Adresse : Rue du 2 mars 1934 -la kasbah- Tunis-1006

Délais d'Obtention de la prestation

3 jours à compter de la date de dépôt du dossier au bureau d'ordre central du ministère de la culture

Références législatives et réglementaires

- Décret du 3 Décembre 1936 tel que modifié et complété par le décret du 19 avril 1940 .